

006 Polyvalente Montignac
3409, rue Laval
Lac-Mégantic QC G6B 1A5

Secteur : Lac-Mégantic

6 Nombre de **parents** déterminé par la commission *Résolution : CC98-38*

*	NOM	Fonction au sein du conseil d'établissement	Date d'élection ou de nomination	Date prévue de fin de mandat	Nb mandats effectués
1	Baillargeon, Pascale	Parent	4-sept-2013	4-sept-2015	
2	Cloutier, Annie	Présidente	4-sept-2013	4-sept-2015	2
3	Cupples, Jennifer	Vice-présidente	17-sept-2014	17-sept-2016	2
4	Labrecque, Véronique	Parent	4-sept-2013	4-sept-2015	
5	Letarte, Manon	Parent	17-sept-2014	17-sept-2016	
6	Rouillard, Julie	Parent	17-sept-2014	17-sept-2016	
7					

6 Nombre de membres du **personnel** déterminé par la commission

*	NOM	Fonction au sein du conseil d'établissement	Date d'élection ou de nomination	Date prévue de fin de mandat	Nb mandats effectués
1	Codère, Sylvain	Enseignant	17-sept-2014	17-sept-2015	2
2	Laberge, Véronique	Enseignante	17-sept-2014	17-sept-2015	3
3	Morin, Nancy	Enseignante	17-sept-2014	17-sept-2015	2
4	Grondin, Suzanne	Professionnelle	17-sept-2014	17-sept-2015	5
5	Grenier, Nathalie	Soutien	17-sept-2014	17-sept-2015	2
6					
7					

2 Nombre d'**élèves (secondaire)**

*	NOM	Fonction au sein du conseil d'établissement	Date d'élection ou de nomination	Date prévue de fin de mandat	Nb mandats effectués
1	Fortier, Jérémy	Vice-président conseil des élèves	17-sept-2014	17-sept-2015	
2	Veilleux, Anabelle	Secrétaire conseil des élèves	17-sept-2014	17-sept-2015	

2 Représentants de la **communauté**

*	NOM	Fonction au sein du conseil d'établissement	Date d'élection ou de nomination	Date prévue de fin de mandat	Nb mandats effectués
1	Bourgault, Carole	Commissaire	17-sept-2014	17-sept-2015	
2					
3					
4					

Personne désignée pour consigner les délibérations
Représentant au comité de parents
Substitut au comité de parents

Note

Le nombre total de postes pour les représentants des membres du personnel doit être égal au total des postes pour les représentants des parents.

(a. 43 L.I.P.)

De plus, il doit toujours y avoir le nombre requis de représentants des parents au conseil d'établissement.

(a. 52 L.I.P.)